

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	109
Contribution 2010 au débat du l'avenir de la région Centre.....	111
Diagnostic socio-économique des territoires traversés par l'autoroute A19 dans le département du Loiret (dossier).....	112
Diagnostic des territoires traversés par l'A19 : Une zone attractive bénéficiant de la proximité d'Orléans et de l'Île-de-France (Synthèse)	113
Regard sur les zones d'emploi en région Centre	114
Une maîtrise foncière pour une urbanisation durable	115
Evolution et utilisation des terres en région Centre	116
Requalification de la zone d'activité André Dessaux	117

Contribution 2010 au débat de l'avenir de la région Centre

Objectif : Dans la perspective des élections régionales de mars 2010, le CESER a adopté en séance plénière une contribution au débat sur l'avenir de la région Centre.

Résumé :

Ce document expose les préoccupations de la société civile et les priorités tracées par le CESER pour l'avenir de la région. Concernant l'organisation territoriale, le CESER encourage la Région à « oser » l'axe ligérien tout en donnant aux pôles de Chartres-Dreux et de Châteauroux-Bourges-Vierzon un rôle dynamique. Il pointe les insuffisances du réseau ferroviaire en matière de ligne à grande vitesse et en matière de fret. Concernant la formation, il incite à viser plus haut pour répondre aux défis de demain. A propos de la structuration économique, il a affirmé qu'il faut viser la performance surtout dans les filières identifiées comme prometteuses. Enfin, il présente la qualité de la vie et des espaces comme un facteur déterminant pour fixer les populations.

Date de lancement : Octobre 2009

Date de disponibilité : janvier 2010

Organismes commanditaires : Conseil Economique, Social et Environnemental Régional du Centre 9 rue St Pierre Lentin 45041 ORLEANS Cedex 1

Personne ressource :

Le rapporteur de cette contribution est Xavier BEULIN, Président du CESER
 Au sein des services, la personne ressource est André LOPEZ, directeur du CESER
 (02 38 70 30 82), andre.lopez@regioncentre.fr.

Réalisation : CESER Centre

Où se procurer l'étude ?

Site du CESER : <http://ceser.regioncentre.fr> dans la rubrique « Rapports et délibérations »

**Diagnostic socio-économique des territoires traversés par l'autoroute A19
dans le département du Loiret (dossier)**

Objectif : Réaliser un diagnostic du territoire traversé par l'A19 avant la mise en place de l'autoroute afin de suivre ensuite l'évolution de ce territoire et l'impact de l'autoroute

Résumé :

Dès la fin de l'année 2007, le Conseil général a engagé une étude d'impact socio-économique de l'autoroute A19 sur le département du Loiret afin d'anticiper les effets potentiels de cette infrastructure sur les territoires traversés ou périphériques. Cette étude a été menée au cours de l'année 2008 avec l'appui technique d'un prestataire extérieur. Elle a permis, sur la base de l'analyse des répercussions de l'autoroute A19, de mesurer les effets socio-économiques de celle-ci et d'établir un plan d'intervention, suivant une approche thématique (mobilité et transports ; développement économique ; habitat et services ; foncier, urbanisme et environnement ; aménagement du territoire). Il s'agit d'accompagner au mieux l'arrivée de cette infrastructure dans la perspective d'un développement harmonieux du territoire départemental.

Date de lancement : juillet 2009

Date de disponibilité : octobre 2010

Organisme commanditaire : Conseil Général Loiret

Réalisation : INSEE Centre

Partenaires associés : INSEE Centre, Conseil Général Loiret

Personne ressource :

Direction régionale Insee Centre, O. Aguer - olivier.aguer@insee.fr

Où se procurer l'étude ?

http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=21&ref_id=16743

et sites des partenaires ou commanditaires

Diagnostic des territoires traversés par l'A19 : Une zone attractive bénéficiant de la proximité d'Orléans et de l'Île-de-France (Synthèse)

Objectif : Réaliser un diagnostic du territoire traversé par l'A19 avant la mise en place de l'autoroute afin de suivre ensuite l'évolution de ce territoire et l'impact de l'autoroute

Résumé :

Au nord du Loiret, traversé par l'A19, s'étend un territoire bénéficiant d'une dynamique démographique et économique favorable. En 2006, 156 000 personnes y résident. Cette population augmente grâce à l'arrivée de personnes provenant d'Île-de-France et de l'agglomération orléanaise. À l'image des zones du pourtour de l'Île-de-France, le territoire étudié abrite d'importantes entreprises industrielles. Son développement économique, caractérisé par la hausse des emplois, s'appuie également sur les services, le commerce et la construction. Un tiers des résidents en emploi se déplacent en dehors de la zone pour aller travailler, principalement en Île-de-France et dans l'agglomération orléanaise. L'est et l'ouest de ce territoire ont des comportements différents. Il dispose d'atouts le rendant attractif aussi bien pour les ménages que pour les entreprises : des infrastructures routières et ferroviaires, renforcées par la mise en service de l'A19, le coût modéré du foncier, la proximité d'Orléans et de l'Île-de-France. La présence de plusieurs zones d'activités et de pôles de compétitivité régionaux favorise son potentiel de développement économique.

Date de lancement : juillet 2009

Date de disponibilité : octobre 2010

Organisme commanditaire : Conseil Général Loiret

Réalisation : INSEE Centre

Partenaires associés : INSEE Centre, Conseil Général Loiret

Personne ressource :

Direction régionale Insee Centre, O. Aguer - olivier.aguer@insee.fr

Où se procurer l'étude ?

Insee Centre Info N° 163

http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=21&ref_id=16747

et sites des partenaires ou commanditaires

Regard sur les zones d'emploi en région Centre

Objectif : Présenter pour chacune des 23 zones d'emploi de la région Centre, un diagnostic du territoire permettant de suivre ses principales tendances et caractéristiques à travers :

- une présentation générale
- les grandes évolutions du territoire
- la dynamique économique
- la formation tout au long de la vie
- l'agriculture et le tourisme
- le changement climatique, l'énergie et l'environnement

Résumé :

Entre le 19 octobre 2010 et le 24 mai 2011, la Région a organisé, dans le cadre de son Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDT), 23 forums territoriaux afin de recueillir les avis des partenaires et des habitants sur trois grandes thématiques : l'aménagement du territoire ; la formation ; l'environnement et le Plan Climat Energie.

Pour chaque forum territorial, les services de la Région ont réalisé un document de 12 pages analysant la zone d'emploi concernée, à travers différents thèmes : infrastructures, population, logement, équipements et services, déplacements domicile-travail, entreprises, emploi, chômage, formation, agriculture, tourisme, environnement, patrimoine naturel...

Date de lancement : octobre 2010

Date de disponibilité : mai 2011

Organisme commanditaire : Conseil Régional du Centre

Réalisation : Conseil Régional du Centre

Personne ressource :

Fadwa BENSETTA, Chargée de mission – Conseil Régional du Centre

Mail : Fadwa.Bensetta@regioncentre.fr

Où se procurer l'étude ?

Sur le site du Conseil Régional : www.regioncentre.fr

Une maîtrise foncière pour une urbanisation durable

Objectif : L'étalement urbain correspond à une expansion de la ville fortement consommatrice d'espace. Ce développement est-il idéal ? L'objectif du rapport est de démontrer l'urgence d'élaborer une stratégie foncière au niveau régional voire d'un Etablissement Public Régional du Foncier.

Résumé :

Le rapport établit quelques constats : chaque année, en région Centre, environ 3000 à 4000 hectares de terres sont consacrés à l'expansion des villes (hors équipements collectifs). L'étendue des aires urbaines des grandes agglomérations augmente de deux à cinq fois plus que leur population. La biodiversité diminue du fait des tronçonnements des milieux naturels notamment par les réseaux routiers et autoroutiers. Face, au grignotage du territoire que soit par les infrastructures routières, par le logement individuel ou les zones commerciales, il faudrait prendre des dispositions pour mieux préparer l'avenir.

Le document est composé d'une première partie faisant l'état des lieux et quelques premières préconisations (éditée en janvier 2010) et d'une deuxième partie intégrant les échanges durant le colloque « Etalement urbain, espaces agricoles et forestiers, environnement, quelles cohérence ? » (éditée le 7 avril 2011).

Le rapport propose cinq préconisations interdépendantes, interactives, axées principalement sur les idées suivantes :

- ✓ Mener une pédagogie active sur le volet foncier du SRADDT pour finaliser cet outil commun.
- ✓ Se doter d'un observatoire régional (relié aux SAFER pour leur connaissance des terres agricoles). D'abord lieu de partage de connaissance, il sera aussi l'appui du futur EPFR.
- ✓ Remettre en chantier une conférence territoriale efficace en termes de gouvernance territoriale et foncière.

Date de lancement : septembre 2008

Date de disponibilité :

- 1^{er} document (état des lieux et premières préconisations) : janvier 2010
- document final : avril 2011

Organismes commanditaires : CESER

Partenaires associés : les auditions ont été nombreuses : Région Poitou-Charentes ; Région PACA ; Région Nord-Pas-de-Calais ; Région Bretagne etc.

Personnes ressources :

Le rapporteur de ce travail collectif est Gustave VERGNEAU (membre de la 2^{ème} Commission du CESER Centre).

Au sein des services du CESER, les personnes ressources sont Gilles DEPRESLE (02.38.70.31.16) ou Loïse COMPAIN (02.38.70.30.13).

Où se procurer l'étude ?

Site du CESER : <http://ceser.regioncentre.fr> dans la rubrique « Rapports et délibérations »



Evolution et utilisation des terres en région Centre

Objectif : Connaître l'évolution récente de l'utilisation des terres en région Centre à partir de l'enquête TERUTI-LUCAS du ministère de l'agriculture

Résumé :

La vocation agricole reste de rigueur sur 62 % du territoire du Centre, au-delà de la moyenne nationale (54 %). C'est en Eure-et-Loir et dans l'Indre qu'elle s'avère la plus forte (77 % et 71 %). Le Loir-et-Cher consacre seulement 51 % de sa superficie à l'agriculture. En contrepartie la forêt occupe une part importante son territoire : 36 % est boisé contre 26 % en moyenne régionale. Le Loiret se caractérise par une proportion élevée de sols à usage artificialisé (12%).

Sur une période récente 2007-2009 :

- Le Centre perd 7 850 ha/an de terres agricoles. Le rythme tend à s'accroître même si la région n'est plus en tête pour la perte de surface agricole.
- La perte de surface agricole (et autres surfaces) alimente à part quasi égale l'artificialisation et les sols naturels et boisés.
- Le rythme d'artificialisation s'accélère et atteint 5 100 ha/an en moyenne sur ces deux années en grignotant sur les terres agricoles et, dans une moindre mesure sur les espaces naturels et boisés.

Date de lancement : février 2010

Date de disponibilité : septembre 2010

Organisme commanditaire : DRAAF Centre

Réalisation : DRAAF Centre

Personne ressource :

Pierre BARBERA, SRISE, DRAAF Centre
pierre.barbera@agriculture.gouv.fr

Où se procurer l'étude ?

Sur le site Internet de la DRAAF Centre www.draaf.centre.agriculture.gouv.fr
Rubrique statistiques et études/territoires

Requalification de la zone d'activité André Dessaux
Objectif : requalification de la zone André Dessaux
Résumé : Restructuration et densification des différents espaces urbains situés au nord d'Orléans, en insérant un véritable quartier de ville fédérateur où sera développé l'ensemble des activités tertiaires se trouvant dans une capitale régionale.
Date de lancement : Mars 2010
Date de disponibilité : Mars 2011
Organisme commanditaire : Conseil Général du Loiret
Réalisation : BEPIC/SCE
Partenaires associés : CCI, Agglo, ville d'Orléans
Personne ressource : Christelle Cochet – Directrice des Territoires et Partenariats Email : christelle.cochet@loiret.cci.fr
Où se procurer l'étude ? CCI du Loiret Christelle Cochet : 02.38.77.77.11

